

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 15

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin, P. MANUEL, ingénieur, et Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Concours pour l'étude des bâtiments de la Maternité, à Lausanne.* — *La distribution des eaux du Mology*, par M. K. A. Breuer, ingénieur (suite et fin). — *Quelques nouvelles relations entre les facteurs qui servent à exprimer la loi de l'induction électromagnétique*, par M. A. Mégroz, ingénieur. — *Procédé d'éclissage pour voies ferrées.* — Concours pour le Musée des Beaux-Arts, à Bâle. — Procès-verbaux des VIII^e et IX^e séances de la Commission de la « Maison Bourgeoise », en Suisse. — *Bibliographie.* — Association amicale des anciens élèves de l'École d'ingénieurs de l'Université de Lausanne : Demande d'emploi.

Concours pour l'étude de bâtiments destinés aux services hospitaliers de la maternité et de la pédiatrie.

Les conditions essentielles imposées aux concurrents étaient :

Conditions générales.

Les pièces demandées pour le concours sont :

a) à l'échelle du 1/500 un plan de situation avec l'indication des constructions projetées, des jardins, voies d'accès, murs de soutènement.

b) à l'échelle de 5 millimètres par mètre :

1° Le plan de chacun des étages des bâtiments, sous-sol et et combles compris, avec l'indication du mobilier.

2° Une élévation de la façade principale de chaque bâtiment.

3° Une élévation de la façade latérale de chaque bâtiment.

4° Une coupe longitudinale de chaque bâtiment.

5° Une coupe transversale de chaque bâtiment.

6° Un court mémoire renfermant le cube exact des constructions, sans indication de prix.

Programme de construction.

L'ensemble des bâtiments est destiné aux Services :

1° de la Maternité (avec locaux d'enseignement) ;

2° de la Pédiatrie » »

3° de l'Administration (avec locaux communs aux deux services).

Caractère des bâtiments.

Le caractère principal des façades doit être une grande simplicité. L'effet d'ensemble doit être obtenu par l'harmonie des lignes, la silhouette des bâtiments et non par une architecture coûteuse, ou peu en rapport avec la destination des bâtiments.

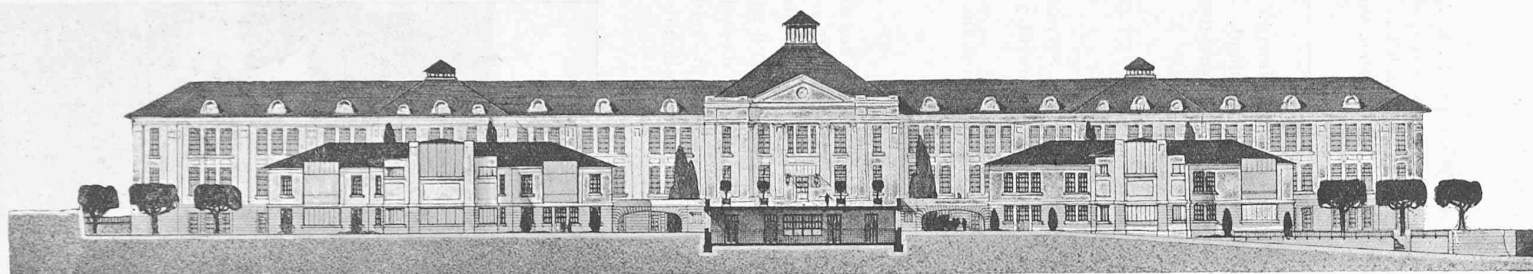
L'installation des services médicaux et d'enseignements sera par contre traitée largement, on vouera un soin particulier à l'orientation, à l'éclairage et à la ventilation des locaux.



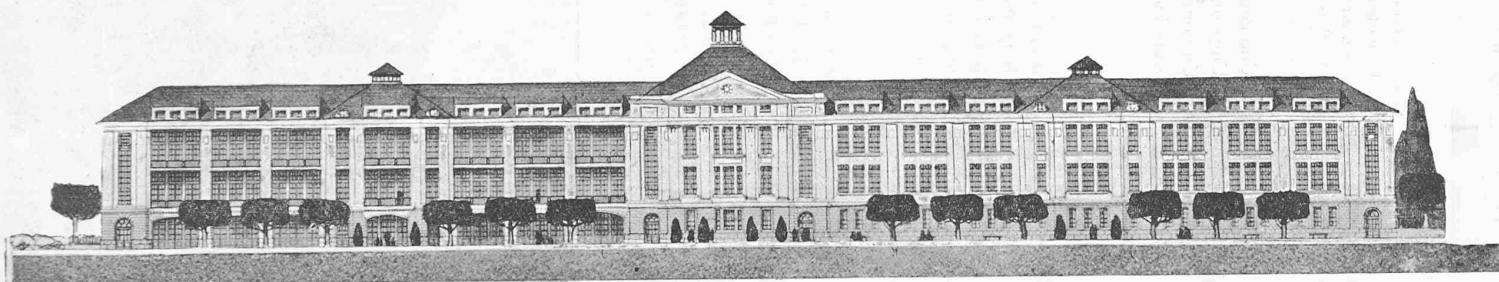
Perspective.

1^{er} prix : Projet « Deux rez-de-chaussées », de M. G. Epitoux, architecte, à Lausanne.

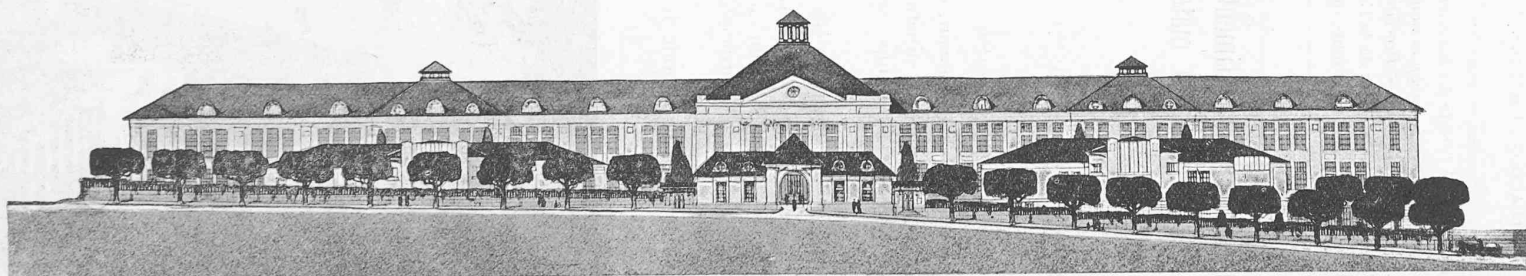
CONCOURS POUR LES BATIMENTS DE LA MATERNITÉ ET DE LA PÉDIATRIE, A LAUSANNE



Façade nord.



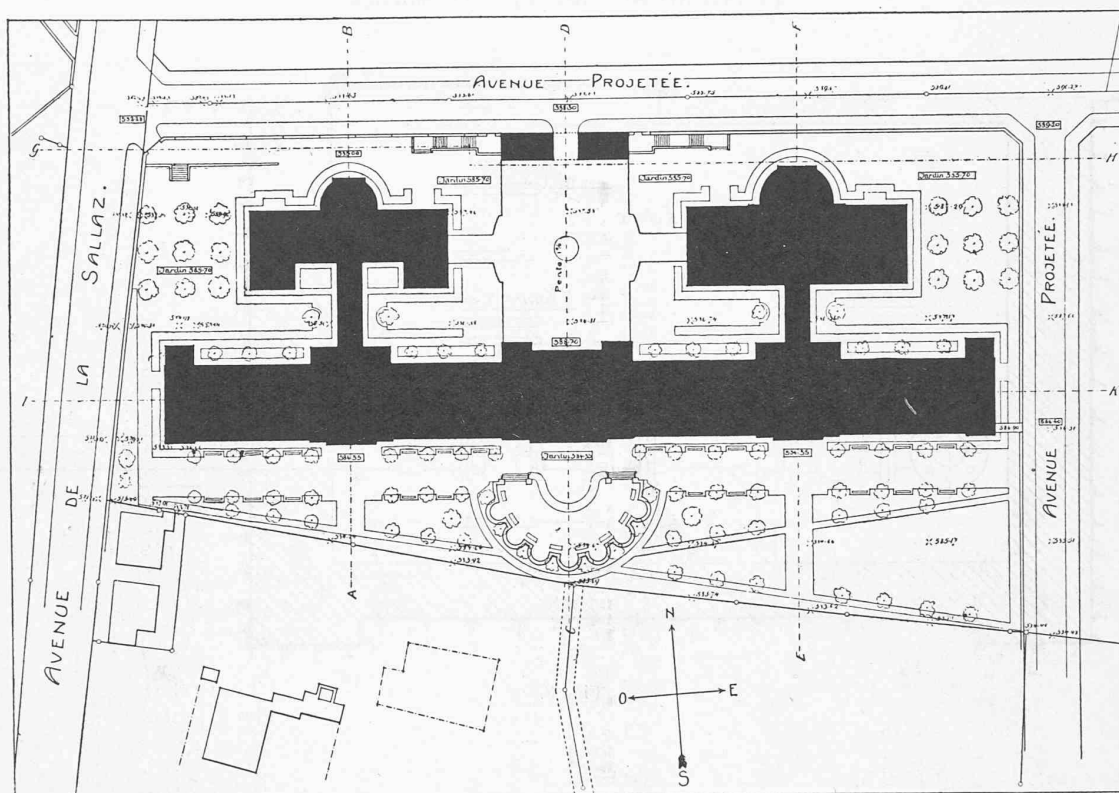
Façade sud.



Vue d'ensemble nord.

1^{er} prix : Projet « Deux rez-de-chaussées », de M. G. Epitoux, architecte, à Lausanne.

CONCOURS POUR LES BATIMENTS DE LA MATERNITÉ ET DE LA PÉDIATRIE, A LAUSANNE



Plan de situation.

1^{er} prix : Projet « Deux rez-de-chaussées », de M. G. Epitoux, architecte, à Lausanne.

Disposition générale des bâtiments.

Les services médicaux de la Maternité et de la Pédiatrie seront complètement séparés et indépendants. Les premiers occuperont un bâtiment placé du côté de l'est et les seconds un bâtiment placé du côté de l'ouest.

Les salles de malades seront autant que possible orientées à l'est et au midi, mais quelques chambres, à un ou deux lits, pourront se trouver du côté de l'ouest et du nord.

Au devant de certaines salles, on devra prévoir (dans le service des enfants) des galeries ouvertes, assez larges, pour recevoir des lits de malades pendant la belle saison.

Le nombre des étages n'est pas déterminé et dépendra du parti adopté par chaque concurrent.

La position des lits, tables, lavabos fixes, etc., sera indiquée sur les plans.

La salle d'opération, ainsi que les auditoires recevront le jour par en haut, indépendamment de l'éclairage par surfaces vitrées verticales. Tous ces locaux seront orientés au nord ou au nord-ouest.

Nous reproduisons aux pages 169 à 171 les façades principales, une perspective et le plan de situation du projet « Deux rez-de-chaussées » de M. G. Epitoux, architecte, à Lausanne, qui a obtenu le premier prix. Nous publierons les plans de ce projet et les planches principales des autres projets primés dans nos prochains numéros.

La distribution des eaux du Mology.

Par M. K. A. BREUER, ingénieur, à Fribourg.

(Suite et fin¹).

Prises à Attalens.

Les prises sur la conduite à haute pression, telles qu'elles fonctionnent dans les cinq hameaux d'Attalens, sont une application unique; mais dans l'impossibilité économique de centraliser, pour toute l'étendue de la populeuse commune d'Attalens, le service de l'eau au moyen d'un réservoir commun, nous avons eu recours à une solution, reproduite par les figures 8 et 9, qui permet de distribuer l'eau à une pression normale, d'en contrôler le débit et d'alimenter un hydrant, en cas de danger.

Il serait intéressant de donner à cette place une description de la construction et du fonctionnement du réducteur de pression, qui sort des ateliers des Usines de Roll, à Clus (canton de Soleure).

La figure 10 représente une coupe en travers de l'appareil.

¹ Voir N° du 25 juillet 1909, page 164.